



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

RAPPORT-SYNTHÈSE

- La douance en milieu francophone minoritaire au Canada
- Compte rendu du Symposium francophone annuel 2009

UNE CHANCE À LA
DOUANCE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 – Présentation des éléments clés du Symposium annuel de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants de 2009 — <i>Une chance à la douance</i>	2
1.1 Conférence d'ouverture : « Construire les talents en s'appuyant sur la douance »	2
1.2 Table ronde : « L'appui du milieu à la douance dans l'école de langue française »	2
1.3 Enquête : « La douance dans le contexte francophone minoritaire »	4
PARTIE 2 – Discussions en groupes : « Partageons nos réalités »	5
2.1 Douance et culture	5
2.2 Dualité linguistique de l'élève	6
2.3 Dépistage de la douance	7
2.4 Regroupement homogène	7
2.5 Intégration en classe régulière : accélération	8
2.6 Intégration en classe régulière : compactage	9
2.7 Décrochage scolaire	10
2.8 Abandon de l'école francophone	11
2.9 Histoires à succès	12
2.10 Idées et expertise partagées	13
PARTIE 3 – Recommandations	13
3.1 Recherche	13
3.2 Dépistage	14
3.3 Sous-performance et décrochage	14
3.4 Rétention	15
3.5 Formation et ressources	15
ANNEXE – Liste des participantes et des participants du Symposium	17

INTRODUCTION

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est une organisation porte-parole nationale de quelque 200 000 membres du milieu de l'enseignement. À l'affût des grandes tendances et des défis éducationnels de l'heure, la FCE consacre un secteur de ses activités aux préoccupations propres à l'enseignement en français en milieu minoritaire. Chaque année, elle organise un symposium sur une question d'actualité en éducation de langue française en milieu minoritaire.

Le Symposium annuel 2009 qui avait pour thème « Une chance à la douance » s'est tenu en mai à Ottawa. Il a réuni des intervenantes et des intervenants et des membres du personnel enseignant qui œuvrent en milieu minoritaire francophone partout au Canada.

La première partie du document résume les présentations sur la douance faites aux personnes participantes du Symposium. La deuxième partie rapporte les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de groupes de discussion. Enfin, des recommandations qui découlent des présentations et des échanges tenus au cours du Symposium concluent ce rapport.

PARTIE I — Présentation des éléments clés du Symposium annuel de 2009 de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants de 2009 — « Une chance à la douance »

1.1 Conférence d'ouverture : « Construire les talents en s'appuyant sur la douance »

Cette conférence d'ouverture a été donnée par le docteur François Gagné, professeur retraité de l'Université du Québec à Montréal. M. Gagné continue d'être très actif et poursuit ses activités de publication et de conférencier dans le domaine de la douance. Il est notamment reconnu à l'échelle internationale pour son « Modèle différencié de la douance et du talent » (MDDT) qui a inspiré les politiques éducatives de plusieurs pays.

Dans le cadre de cette conférence, M. Gagné a d'abord traité de la distinction entre douance et talent. Il a ensuite discuté de l'identification des élèves doués ou talentueux et des éléments qui favorisent leur développement harmonieux.

Selon le conférencier, la douance « c'est la possession d'habiletés naturelles élevées (non entraînées systématiquement) dans au moins un domaine d'habileté à un niveau qui situe l'individu parmi le 10 % supérieur de ses pairs (du même âge) ». Des comportements précoces peuvent permettre de déceler les élèves doués. Ces comportements s'inscrivent dans divers domaines : intellectuel, créatif, social, perceptuel, physique/musculaire et physique/contrôle moteur.

Quant au talent, il « correspond à la maîtrise remarquable de compétences (connaissances ou habiletés) systématiquement développées dans au moins un champ de l'activité humaine, à un niveau qui situe l'individu parmi le 10 % supérieur de ses pairs (même quantité d'apprentissage présent ou passé) ». Ces champs peuvent être, entre autres, académiques, techniques, artistiques et sportifs.

Les habiletés naturelles des jeunes doués peuvent donc, dans le cadre d'un processus développemental adéquat, permettre d'optimiser le développement de talents.

Note : La présentation du docteur Gagné est disponible sur le site Internet de la FCE www.ctf-fce.ca. Sous l'onglet « Ressources », sélectionnez « École de langue française », puis « Douance » dans la colonne de gauche.

1.2 Table ronde : « L'appui du milieu à la douance dans l'école de langue française »

Penser différemment était l'objectif sous-jacent à cette partie de la rencontre. Avec les défis particuliers aux milieux francophones minoritaires, il importe de songer à des solutions créatives. Les intervenantes et intervenants de cette table ronde ont apporté des points de vue sur les moyens et les ressources qui existent dans les communautés francophones en milieu minoritaire pour appuyer l'école dans sa démarche d'accompagnement de l'élève doué ou talentueux.

Projet : Élargir l'espace francophone

M. Daniel-Pierre Bourdeau a traité du projet *Élargir l'espace francophone* financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Monsieur Bourdeau, enseignant et gestionnaire scolaire de carrière, est employé au Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) dans le cadre de ce projet à titre d'agent de liaison communautaire.

Cette initiative vise à tisser davantage de liens entre le milieu scolaire et les divers partenaires de la communauté afin d'élargir l'espace francophone dans lequel peuvent s'épanouir les jeunes en milieu minoritaire ontarien. Il est en effet essentiel que les jeunes puissent reconnaître et s'identifier à la francophonie en dehors des murs de l'école.

M. Bourdeau a soutenu que des partenaires de la communauté peuvent sûrement appuyer le personnel enseignant relativement à la problématique de la douance. Les jeunes sont friands de sujets tels l'environnement, la politique et les arts. Il y a des façons de créer des partenariats avec des acteurs de la communauté œuvrant dans ces créneaux afin d'initier des projets d'enrichissement qui répondraient aux besoins des élèves doués.

Projet : Apport des arts et de la culture

M^{me} Lise Leblanc, directrice de l'Association des groupes en arts visuels francophones, a décrit l'apport des arts et de la culture au développement des jeunes. Elle a traité notamment d'initiatives prometteuses et de ressources existantes dans la francophonie canadienne.

M^{me} Leblanc a fait un survol des études qui soutiennent que les arts et la culture augmentent la motivation pour les études et l'apprentissage, réduisant ainsi le décrochage scolaire. L'éducation artistique développe chez l'élève une gamme de compétences : esprit critique, pensée créative, imagination, discipline personnelle, capacité de communiquer clairement et aptitude à travailler en groupe.

De multiples initiatives menées dans divers secteurs des arts et la culture peuvent profiter aux élèves doués ou talentueux et répondre à leurs besoins : les expositions dans le secteur des arts visuels; la production de documentaires dans le domaine des arts médiatiques; les concours d'art oratoire et la tenue d'ateliers d'écriture s'inscrivant dans les arts littéraires; les réseaux des galas dans le créneau de la chanson et de la musique; les ligues d'improvisation dans le domaine du théâtre; pour n'en nommer que quelques-unes.

L'entrepreneuriat : une option pour les élèves doués et talentueux

M. Maurice Chiasson est directeur de la concertation et de la liaison au RDÉE Canada (Réseau de développement économique et d'employabilité). Ce réseau, qui regroupe des organisations partenaires provinciales et territoriales, a pour mandat de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans les communautés francophones et acadiennes.

M. Chiasson a d'abord fait un parallèle entre les traits de l'élève doué et ceux de l'entrepreneur. L'un comme l'autre peuvent être passionnés, déterminés, autonomes, curieux, dynamiques et créatifs. Ils ont généralement confiance en eux et possèdent de fortes capacités de leadership. L'entrepreneuriat peut donc constituer, a soutenu M. Chiasson, une option à considérer pour répondre aux besoins d'élèves jugés doués ou talentueux.

L'ensemble des organisations membres du RDÉE Canada appuient la réalisation d'activités entrepreneuriales auprès de la jeunesse. Plusieurs de ces organisations facilitent, à titre d'exemple, la prestation des programmes Jeunes entreprises (JE) en français auprès de la clientèle scolaire. Un certain nombre d'organisations appuie la création de la Coopérative jeunesse de services (CJS). M. Chiasson a également cité les camps d'entrepreneuriat menés et appuyés par les organisations du Réseau dans lesquels les jeunes sont initiés aux principes de l'entrepreneuriat, notamment en leur donnant l'occasion de créer une entreprise.

Projet de spécialisation à l'École Évangéline, île-du-Prince-Édouard

M. René Hurtubise, spécialiste des programmes d'appui au curriculum au ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, a présenté le projet de spécialisation en développement à l'École Évangéline. Cette école rurale compte environ 250 élèves de la 1^{re} à la 12^e année, dont une soixantaine de jeunes de la 10^e à la 12^e année.

On veut créer au sein de cette école une structure plus flexible de prestation de cours qui reposerait essentiellement sur trois spécialisations : arts et culture, santé et bien-être, et métiers. Des défis sont certes associés à un tel projet : Comment offrir une variété de cours et une programmation comparables à celles qu'offre une plus grande école? Comment répondre aux besoins et aux intérêts des élèves? Comment engager les élèves et prévenir le « décrochage mental »? Ce ne sont-là que quelques-unes des questions qu'un tel projet suscite.

Par contre, les avantages pour les élèves, y compris la clientèle douée ou talentueuse, peuvent être très importants : une programmation centrée sur les besoins des élèves; une valorisation de toutes formes d'apprentissage; de nouveaux partenariats entre l'école et la communauté; des opportunités nouvelles d'exploration de carrières pour les jeunes.

Note : Les présentations des intervenantes et des intervenants de la table ronde sont disponibles sur le site Internet de la FCE www.ctf-fce.ca. Sous l'onglet « Ressources », sélectionnez « Écoles de langue française », puis « Douance » dans la colonne de gauche.

1.3 Enquête : « La douance dans le contexte francophone minoritaire »

Cette enquête sur la douance en milieu francophone minoritaire a été réalisée à la demande de la FCE par M^{me} Thora Bajard. L'auteure est engagée dans la francophonie canadienne et internationale depuis plusieurs années, notamment en tant qu'enseignante, chercheuse et rédactrice de ressources pédagogiques. La douance l'intéresse depuis longtemps et cette enquête lui a permis d'en approfondir certains éléments grâce aux nombreuses personnes qu'elle a rencontrées.

Tout en faisant référence aux propos recueillis dans le cadre de l'enquête, l'auteure a d'abord traité des caractéristiques des enfants doués ou talentueux en débutant par la petite enfance. M^{me} Bajard présente ensuite deux définitions de l'élève doué. Une première, adoptée par les conseils scolaires de l'Ontario : « Enfant d'un niveau mental très supérieur à la moyenne, qui a besoin de programmes d'apprentissage beaucoup plus élaborés que les programmes réguliers et mieux adaptés à ses facultés intellectuelles ».

Et une seconde définition adoptée par les conseils scolaires en Alberta : « La douance est un potentiel ou un rendement exceptionnel rendu possible en raison d'un vaste éventail d'habiletés dans au moins un des domaines suivants : capacités cognitives; rendement scolaire; pensée créatrice; domaine social; musique; art. »

M^{me} Bajard a ensuite enchaîné avec la difficulté de dépister les élèves doués ou talentueux en milieu minoritaire. Parmi les pistes de solution pour répondre à cet enjeu et à la problématique de la douance dans son ensemble, elle suggère ce qui suit : l'adoption d'un système de dépistage plus poussé et plus systématique; davantage de ressources pédagogiques adaptées à la situation minoritaire; une formation pédagogique plus poussée et continue dans le domaine de la douance; une réflexion sur les critères actuels de dépistage, qui peuvent être biaisés sur le plan culturel. Elle a également fait référence au cours de sa présentation à un ensemble d'activités menées en milieu scolaire minoritaire afin de répondre aux besoins de la clientèle douée et talentueuse.

Note : Les résultats de l'enquête « La douance en milieu francophone minoritaire au Canada », produite par Mme Bajard, sont disponibles sur le site Internet de la FCE www.ctf-fce.ca. Sous l'onglet « Ressources », sélectionnez « Frenquêtes ».

La présentation de Mme Bajard est disponible sur le site Internet de la FCE www.ctf-fce.ca. Sous l'onglet « Ressources », sélectionnez « Écoles de langue française », puis « Douance » dans la colonne de gauche.

PARTIE 2 — Discussions en groupes : « Partageons nos réalités »

Les symposiums annuels organisés par la FCE font une place importante aux échanges entre les personnes participantes. Ces échanges permettent de découvrir de nouvelles initiatives ou de mieux comprendre les défis qui sont propres à certains milieux. Au terme de ces discussions, les commentaires entendus sont rapportés à la FCE et analysés pour orienter les actions.

Les thèmes discutés au Symposium annuel 2009 étaient tirés de l'enquête « La douance en milieu francophone minoritaire au Canada ».

2.1 Douance et culture

Extrait :

[...] Alan D. Bowd, de l'Université Lakehead en Ontario, explique que le concept de la « douance » n'est pas scientifique. Il est relatif à la culture. Des études menées en Australie et aux États-Unis ont montré que les jeunes surdoués en minorité linguistique et culturelle, en l'occurrence des Aborigènes et des Amérindiens, sont identifiés dans des proportions considérablement moindres que les enfants de la majorité. (page 7)

Dans les conseils scolaires et ministères qui ont pu avancer des chiffres précis à ce sujet, on note des proportions allant de 0,06 % à 1 %, alors qu'il est généralement reconnu qu'environ 5 % de la population possède des traits de douance suffisamment prononcés pour justifier une intervention spécialisée et urgente. (Page 9)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes sont d'avis que les élèves doués en milieu minoritaire sont plus difficilement identifiables que ceux de la majorité faute de ressources et d'outils en français. Par contre, certaines soutiennent qu'il s'avère difficile de dépister les doués, même en milieu majoritaire. Cette difficulté ne semble donc pas unique au milieu minoritaire.

Les discussions concluent cependant qu'il faut sensibiliser davantage les conseils scolaires francophones et leur personnel quant aux comportements précoces et aux moyens de dépister les élèves doués. On fait face à un manque de personnes-ressources et de spécialistes en psychologie qui pourraient appuyer le personnel enseignant dans le dépistage d'élèves doués. On cite un outil développé en Alberta qui aide au dépistage.¹ Celui-ci propose un profil type des caractéristiques de l'élève doué. Selon certaines personnes, les caractéristiques de l'élève doué sont les mêmes peu importe le milieu.

Des personnes participantes citent Renzulli et ses approches en matière d'identification et d'intervention en douance. On mentionne également que l'élève doué semble souvent doté « d'une grande force accompagnée d'une difficulté ». Cette difficulté peut être, par exemple, la dysgraphie, c'est-à-dire la difficulté d'accomplir des gestes graphiques comme l'écriture.

2.2 Dualité linguistique de l'élève

Extrait :

[...] la dualité linguistique peut jouer un rôle négatif dans le dépistage des élèves surdoués ou talentueux. Une certaine insécurité linguistique et culturelle peut fausser les résultats des tests de dépistage. Dans certains cas d'élèves en francisation le test est administré en anglais, ce qui ajoute à la confusion de l'élève. (Page 10)

Bilan des discussions :

Des personnes participantes considèrent que la dualité linguistique de l'élève, dans certains cas, peut être un obstacle lors du dépistage de la douance au moyen d'outils en français. Selon plusieurs personnes, l'insécurité linguistique peut fausser les résultats d'un test de dépistage.

Certaines personnes participantes se demandent s'il peut être acceptable d'administrer un test de dépistage en anglais à des élèves qui fréquentent l'école française mais qui ne manient pas encore adéquatement la langue française. Cela dépend de la langue maternelle de l'élève et de son utilisation. Par contre, d'autres personnes participantes s'opposent à cette suggestion et considèrent qu'il faudrait plutôt développer une batterie de tests standardisés en français langue seconde pour cette clientèle dont le français n'est pas la langue maternelle.

¹ <http://education.alberta.ca/francais/admin/speced/persscol/talent.aspx>

Par ailleurs, on semble croire que les critères des tests en français calqués sur les tests en anglais sont biaisés sur le plan culturel. Dans le but de contrer cette problématique, on propose d'administrer à priori une grille de dépistage d'observation standardisée développée spécifiquement pour l'école française. L'application de cette grille d'observation devrait précéder les tests écrits par l'élève potentiellement identifié comme doué.

2.3 Dépistage de la douance

Extrait :

L'enjeu est de taille : le manque de travaux de recherche axés sur les surdoués francophones en milieu minoritaire au Canada fait penser que certains dons et talents extraordinaires passent inaperçus et que nous risquons de perdre un apport considérable que ces jeunes pourraient faire à leur communauté. (Page 1)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes ne connaissent pas d'études sérieuses, et de surcroît, d'outils de dépistage qui auraient été développés sur la douance en milieu francophone minoritaire. Certaines soutiennent néanmoins que des recherches et des outils ont été développés au cours des dernières années aux États-Unis pour la communauté minoritaire hispanophone et pour des groupes d'origines asiatiques. Ces outils et ces études ne semblent pas être disponibles en français, mais pourraient constituer des références facilement adaptables.

Les recherches ne devraient pas porter uniquement sur les qualités intellectuelles des élèves doués. L'emphase devrait également être mise sur les autres manifestations de la douance. Par ailleurs, un certain nombre de personnes participantes soutiennent que les priorités de recherche devraient porter sur l'observation de l'impact de l'identité culturelle sur la douance.

D'une façon générale, ces recherches devraient être menées afin d'appuyer la formation du personnel enseignant relativement à la problématique de la douance. Elles devraient notamment permettre le développement d'outils efficaces de dépistage pour le personnel enseignant. Les personnes participantes soulignent d'ailleurs l'importance que chaque conseil scolaire se dote d'un processus de dépistage des élèves doués et adopte un plan d'intervention efficace.

2.4 Regroupement homogène

Extrait :

Plusieurs chercheurs affirment que pour s'épanouir pleinement, un élève surdoué ou talentueux a besoin de services de soutien spécialisés dans un milieu d'apprentissage où il peut se retrouver entre camarades qui fonctionnent à un niveau intellectuel et à un rythme d'apprentissage semblables au sien. (Page 10)

Bilan des discussions :

Un certain nombre de personnes participantes sont d'avis qu'il vaut mieux accélérer les apprentissages pour les élèves doués et tenter ainsi de répondre davantage à leurs besoins. La création de classes homogènes peut être une solution.

Certains soutiennent effectivement que la création de classes homogènes spécialisées pour la clientèle douée a ses avantages. L'élève doué peut ainsi vivre sa douance avec ses pairs sans être marginalisé, ce qui peut se produire au sein d'une classe régulière. De plus, la création de classes spécialisées peut permettre de décongestionner, dans certaines écoles, les classes régulières.

Il faut néanmoins un nombre suffisant d'élèves doués pour justifier la mise en place de classes spécialisées. C'est là le défi dans bien des écoles qui œuvrent en milieu minoritaire. Les ressources professionnelles et matérielles doivent également être appropriées.

Par ailleurs, un groupe de personnes participantes considère qu'on devrait, au même titre que les élèves en difficulté, intégrer les élèves doués dans les classes régulières. Le fait de regrouper les élèves doués, de l'avis de certaines, les marginaliserait encore davantage.

2.5 Intégration en classe régulière : accélération²

Extrait :

D'un bout à l'autre du Canada, on préconise depuis longtemps l'inclusion de tous les élèves dans la classe régulière. Les enseignants sont formés dans cet esprit et se montrent généralement à la hauteur de ce défi monumental : ils pratiquent avec succès une pédagogie différenciée répondant aux besoins de chaque élève, que ce dernier possède des talents spéciaux ou qu'il ait une déficience d'apprentissage. (Page 12)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes reconnaissent l'importance de l'intégration et des bienfaits d'une pédagogie reposant sur une approche individualisée. La mise à contribution d'une équipe et l'implication des élèves concernés s'avèrent essentielles dans le développement sur mesure de parcours d'études. Il faut s'assurer que le développement social des élèves doués, bénéficiant d'une pédagogie répondant à leurs besoins, se fait normalement. En somme, ces jeunes doivent se sentir bien dans leur peau.

² L'accélération suit le rythme naturel de l'élève doué : elle lui permet, dans le contexte des classes régulières, d'aller plus vite. Un élève peut donc être accéléré dans une matière, c'est-à-dire qu'on donne l'occasion d'assister, par exemple, à un cours de mathématiques dans une classe supérieure. On peut même, si l'élève montre une facilité dans l'ensemble des matières et une maturité suffisante, le faire sauter de classe.

Certaines croient néanmoins que l'accélération peut constituer, en fonction de la préparation que cela requiert, une charge excessive de travail pour l'enseignant ou l'enseignante. De plus, l'accélération d'un élève de fin du primaire dans un certain nombre de matières peut causer un défi si l'école secondaire n'est pas située à proximité. L'utilisation des TIC peut s'avérer une piste de solution pour répondre à certains défis entourant l'accélération des jeunes doués.

2.6 Intégration en classe régulière : compactage³

Extrait :

Dans un système scolaire qui favorise l'inclusion et dans lequel les avantages de l'accélération sont souvent mis en question, le compactage du programme d'études représente un moyen efficace d'améliorer l'éducation de l'élève surdoué en classe régulière. (Pages 13-14)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes reconnaissent le bien-fondé du compactage. Cette approche élimine les « répétitions » pour l'élève qui a déjà saisi les concepts dans une ou plusieurs matières. Il donne surtout l'occasion aux élèves doués d'approfondir des sujets complexes et de s'engager dans des apprentissages qui répondent individuellement à leurs intérêts.

Les équipes de professionnels des écoles doivent être mises à contribution dans le développement des programmes de compactage pour les élèves doués. Certaines personnes participantes suggèrent l'idée d'un contrat entre l'élève doué et son personnel enseignant.

Plusieurs soutiennent que le compactage doit se faire de façon à ne pas marginaliser l'élève doué du reste de la classe. Afin d'éviter d'isoler l'élève doué, notamment l'adolescente ou l'adolescent pour qui l'intégration sociale est très importante à son stade de développement, des personnes participantes considèrent nécessaire de bien expliquer l'approche à l'ensemble de la classe. Le personnel enseignant doit bien indiquer que d'autres élèves qui montrent une facilité supérieure dans certaines matières pourraient également en bénéficier.

Même si les personnes participantes sont convaincues de la valeur du compactage, elles considèrent que le personnel enseignant n'est pas suffisamment outillé. Il a besoin de formation et d'accompagnement pour agir efficacement relativement à la douance.

³ Le compactage du programme d'études peut représenter un moyen efficace dans le cadre d'une classe régulière pour répondre aux besoins d'un élève doué. Si, par exemple, l'enseignant découvre qu'un élève doué maîtrise déjà ce que ses camarades vont mettre un certain temps à apprendre sur un sujet donné, il dispense l'élève de cette partie du programme. Ce temps libéré peut ainsi être consacré à des activités d'approfondissement, soit un travail sur d'autres aspects du programme, soit des activités dans tout autre domaine pour lequel il a un penchant particulier.

2.7 Décrochage scolaire

Extrait :

On sait que si un élève surdoué ou talentueux ne reçoit pas des services spécialisés, il risque fortement de sombrer dans la sous-performance, ce qui non seulement constitue une perte de potentiel terrible, mais peut entraîner des troubles de comportement et des difficultés de développement personnel. (Page 19)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes croient effectivement qu'un élève doué ne bénéficiant pas de services adéquats peut sombrer dans la sous-performance, présenter des troubles de comportement, décrocher et faire face à d'importants défis dans l'avenir. On cite le cas d'un élève doué dont l'école n'a pu répondre à ses besoins et qui, par contre, n'a pas posé particulièrement de problèmes de comportement en raison de sa douance. Celui-ci, arrivé à l'université, connaîtra peut-être des difficultés parce qu'il n'a jamais « appris à apprendre ». L'école ne lui a tout simplement pas permis de développer des habitudes d'étude parce qu'aucune des matières enseignées ne lui demandait de réels efforts.

Le milieu scolaire minoritaire, selon les personnes participantes, semble avoir surtout développé des outils pour la clientèle scolaire en difficulté d'apprentissage. En conséquence, les capacités des élèves doués sont rarement développées à leur plein potentiel.

Par ailleurs, on évoque la possibilité que certains des élèves que l'on pense « en difficulté » soient peut-être des enfants doués, les programmes proposés ne répondant tout simplement pas à leurs besoins. De l'avis de certaines personnes participantes, les élèves doués pourraient même être qualifiés de clientèle « en difficulté ». En effet, ces élèves, en raison de leur douance, sont susceptibles de rencontrer des défis particuliers dans le système scolaire.

Les personnes participantes considèrent que les programmes élaborés par les ministères de l'Éducation imposent un modèle similaire à tous les élèves. On cherche trop à former les élèves à partir d'un même « moule ». Certains participants et participantes mentionnent qu'il faudrait davantage concevoir les programmes en fonction des intérêts des élèves. Un programme doit être conçu, dans la mesure du possible, à partir des aspirations des élèves.

Des personnes participantes précisent que certains élèves doués, sans décrocher physiquement de l'école, décrochent « mentalement » du milieu scolaire. Il faut donc les dépister très tôt et intervenir adéquatement pour ne pas qu'ils sombrent dans la sous-performance.

2.8 Abandon de l'école francophone

Extrait :

[...] les services offerts aux élèves surdoués en minorité francophone ne sont pas toujours à la hauteur de ceux offerts dans le milieu majoritaire. Une de nos inquiétudes est bien évidemment que ces jeunes francophones exceptionnellement brillants quittent l'école francophone pour s'en aller dans le système anglais. (Page 18)

Bilan des discussions :

La plupart des personnes participantes reconnaissent que certains élèves doués se tournent vers le système scolaire anglophone afin d'avoir accès à davantage de programmes et de cours (exemples : les sports, les arts, les métiers). Certains doués estiment qu'ils ont alors accès à des cours les préparant mieux aux exigences du postsecondaire. On semble également constater que les jeunes doués ont tendance à se diriger vers les universités et les collèges anglophones en raison de la diversité des programmes proposés.

En revanche, certaines personnes participantes soutiennent que ce changement de « système », c'est-à-dire ce passage de l'école française à l'école anglaise dans bien des cas, ne répond pas nécessairement et complètement aux besoins des jeunes doués francophones qui le font. Ces élèves veulent uniquement changer de « système » en espérant que ce changement leur procurera des défis à la hauteur de leurs capacités.

Afin de contrer cette problématique, l'école française doit offrir davantage de programmes enrichis et d'activités. Baccalauréat international, programmes sports-études, création d'équipes sportives élites, activités entrepreneuriales, théâtre, mise sur pied d'orchestres, stages coopératifs offerts à l'extérieur de l'école, cours spécialisés dans le domaine des métiers, cours théoriques de haut niveau dans le secteur scientifique, et utilisation des TIC en offrant notamment la possibilité aux jeunes de bénéficier de cours en ligne, voilà autant d'avenues qui peuvent contribuer à retenir les élèves doués à l'école française.

Il faut faire preuve d'innovation. Les personnes participantes citent, à titre d'exemples, le programme de l'École Émilie-Tremblay de Whitehorse qui intègre dans le cursus des notions nouvelles d'expérimentation sur le terrain pour les élèves, ou le projet de spécialisation à l'École Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard basé davantage sur les intérêts des jeunes. On fait référence également aux programmes d'enrichissement en Ontario.

Certaines personnes participantes suggèrent l'établissement de partenariats avec les écoles d'immersion afin d'offrir une plus grande variété d'options aux élèves doués. Le développement de partenariats avec des employeurs pouvant offrir des stages aux élèves doués est aussi à considérer.

Le rôle des parents est également fondamental. Certains ont la perception que le « vrai » monde des affaires se passe uniquement en anglais. Il faut leur démontrer que la francophonie offre également des avantages.

Des répondantes et répondants soutiennent qu'il faut miser sur le sentiment d'appartenance des élèves. Certains sont d'avis que les élèves qui font leurs années scolaires du primaire au secondaire dans une même école développent un plus grand sentiment d'appartenance.

Des personnes participantes soulignent l'importance que les ministères de l'Éducation offrent de la formation sur la douance au personnel enseignant afin qu'il puisse intervenir adéquatement et ainsi contribuer à contrer l'abandon de l'école francophone par la clientèle douée. Des mentors pourraient être mis à contribution pour appuyer le personnel enseignant. Il faut encourager le personnel enseignant à participer aux congrès qui traitent de la question et créer des postes de spécialistes sur la douance. Il est également essentiel de développer davantage d'outils propres au milieu minoritaire francophone.

2.9 Histoires à succès

Extrait :

On nous cite des cas de jeunes élèves qui ont mené des projets autonomes et signifiants et qui non seulement font preuve aujourd'hui d'un rendement scolaire impressionnant, mais s'épanouissent désormais avec enthousiasme à l'école et dans leurs rapports avec les élèves de leur âge. (Page 20)

Bilan des discussions :

Les personnes participantes citent quelques exemples d'élèves doués qui ont bénéficié d'une intervention spécialisée. On cite d'abord le cas d'un élève de 1^{re} année dans une classe à années multiples regroupant des jeunes de 1^{re} et 2^e année. Ce jeune a été dépisté tôt et est passé en 2^e année. Il s'est tourné plus tard vers la musique comme moyen d'expression.

On discute ensuite d'un élève de 7^e année qui a été dépisté et évalué. On découvre qu'il est particulièrement doué en mathématiques. Il a donc accéléré dans cette matière. Il est aujourd'hui ingénieur.

On cite également le cas d'un élève doué en lecture dépisté à la garderie. Cet élève connaissait de grands défis au niveau de son comportement à la garderie et au foyer. L'école, les parents et la garderie se sont concertés et un plan a été mis en place avant qu'il débute à l'école. L'élève est actuellement en 1^{re} année et fonctionne bien. Il a bénéficié d'adaptations en lecture et il n'a plus besoin d'un appui pour corriger son comportement. On espère que l'attention particulière qu'il a reçue et qu'il reçoit actuellement lui permettra de bien cheminer à long terme.

Par ailleurs, les personnes participantes soulignent l'importance de proposer aux élèves doués des projets concrets. Des intervenantes et intervenants qui ont l'expertise peuvent venir en classe proposer aux élèves des projets et ensuite les évaluer. Ces projets peuvent être, par exemple, la mise sur pied d'une entreprise ou d'un planétarium. Les personnes participantes ont noté plusieurs succès découlant de cette approche basée sur des projets concrets.

2.10 Idées et expertise partagées

Extrait :

On voit dans les milieux francophones de belles initiatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Avec les TIC, l'élève surdoué peut satisfaire sa soif de connaissances, donner libre cours à son imagination et exercer sa créativité. (Page 17)

Bilan des discussions :

Les TIC peuvent certes favoriser un meilleur partage des connaissances concernant la douance ainsi que contribuer, dans une certaine mesure, à l'épanouissement des élèves doués. Cependant, afin d'utiliser à bon escient les technologies, il faut poursuivre la sensibilisation sur la question de la douance dans les écoles en milieu minoritaire. Cette sensibilisation doit se faire également auprès des étudiants et étudiantes dans les facultés d'éducation.

Il faut encourager le partage de matériel, de ressources, d'articles sur la douance, notamment par le biais du Web, entre l'ensemble des écoles en milieu minoritaire. On cite notamment l'information disponible retrouvée sur le site du ministère de l'Éducation de l'Alberta qui a initié certaines actions innovatrices, notamment dans le cadre de son modèle : « Apprentissage distribué ».⁴

PARTIE 3 – Recommandations

Les initiatives qu'a menées la FCE au cours des derniers mois ont permis de poser un regard éclairé sur la question de la douance à l'école de langue française en milieu minoritaire. De nombreuses discussions avec le personnel enseignant et le personnel administratif responsable de ce dossier, les échanges fructueux avec les spécialistes dans le domaine et les délibérations du Symposium de mai 2009 ont permis de proposer certaines pistes pour mieux appuyer les élèves doués et talentueux.

Les considérations suivantes ont été regroupées sous des thématiques particulières :

3.1 Recherche

Toute action cohérente repose sur des données pertinentes. C'est pourquoi il faut investir dans la recherche sur la douance en milieu minoritaire francophone. La recherche doit porter sur **l'ensemble des manifestations de la douance**, et non seulement sur les qualités intellectuelles des élèves doués.

⁴ L'apprentissage distribué constitue un modèle selon lequel l'apprentissage est distribué en divers formats et moyens de communication — imprimés, médias numériques (en ligne) et moyens traditionnels — ce qui permet aux enseignants et aux élèves d'avoir accès au contenu à partir de divers emplacements non centralisés. <http://education.alberta.ca/media/515949/9annee.pdf> <http://www.education.gov.ab.ca/dlrb/default.html>

Néanmoins, des **analyses sur les méthodes de dépistage** les plus appropriées au contexte des écoles de langue française en milieu minoritaire doivent être prioritairement entreprises. Ces recherches pourraient mener à l'élaboration d'outils appropriés pour que le personnel enseignant soit en mesure d'agir efficacement afin d'appuyer l'élève qui présente des signes de douance.

Devant le taux considérablement plus bas d'élèves identifiés comme doués dans les communautés minoritaires francophones, il est essentiel d'obtenir des données probantes sur **l'impact réel de l'identité linguistique et culturelle** des élèves, quand il s'agit d'identifier la douance et d'intervenir auprès des élèves ayant des besoins particuliers dans ce domaine.

3.2 Dépistage

La recherche, comme il a été mentionné plus tôt, est nécessaire afin de cerner les outils appropriés au dépistage en milieu scolaire minoritaire francophone.

Parallèlement aux efforts de recherche, il serait opportun de procurer aux écoles françaises des **personnes-ressources qualifiées et d'offrir l'expertise psychologique** adéquate pour dépister et évaluer les élèves susceptibles d'être doués ou talentueux.

Ces ressources spécialisées s'avèrent essentielles dans le développement de **grilles spécifiques de dépistage pour l'école française**.

Des tests **standardisés en français langue seconde** seraient également utiles afin de dépister la clientèle douée ou talentueuse dont le français n'est pas la langue maternelle.

La **création d'un consortium pancanadien de personnel professionnel** francophone pour l'administration des évaluations de dépistage est essentielle pour répondre à la demande des conseils scolaires. En effet, il n'est pas rare de constater que les parents se voient dans l'obligation de faire appel au secteur privé pour que soient reconnus les besoins de leur enfant.

Enfin, la recherche et le développement d'outils pertinents devraient mener les conseils scolaires à adopter des **plans efficaces de dépistage et d'intervention** afin que tous les élèves concernés puissent en bénéficier.

3.3 Sous-performance et décrochage

L'école en milieu minoritaire ne semble pas répondre suffisamment aux aspirations et aux besoins des élèves doués et talentueux. La **conception de programmes basée davantage sur les intérêts des élèves** pourrait sûrement contrer la sous-performance et ultimement le décrochage constaté parmi cette clientèle.

L'**accélération et le compactage dans les classes régulières** sont des moyens qui permettent, dans une certaine mesure, de répondre aux besoins. Ces approches doivent être poursuivies et même bonifiées.

En revanche, il faudrait davantage **cerner et analyser les avantages et la faisabilité de créer des classes ou des regroupements homogènes** à l'intention des jeunes doués et talentueux dans le contexte scolaire des communautés en milieu minoritaire.

À l'échelle régionale ou nationale, il faudrait créer **des camps de vacances ou des instituts d'été en français** qui permettraient aux élèves doués et talentueux de tous les coins du pays de se réunir et de bénéficier d'activités enrichissantes pour leur développement.

3.4 Rétention

Certains élèves francophones doués et talentueux à la recherche de défis veulent changer de « système » dans l'espoir que leurs besoins seront comblés. Ce transfert se fait naturellement pour plusieurs vers l'école anglophone qui semble offrir une programmation beaucoup plus diversifiée.

Dans le but de contrer cette tendance et de répondre aux besoins d'une partie de cette clientèle douée et talentueuse francophone, l'**offre d'une programmation enrichie et d'une plus grande gamme d'activités** dans les domaines, par exemple, des arts, des sports et des sciences devrait figurer parmi les priorités de l'école française en milieu minoritaire.

L'école de langue française devrait encourager la **participation d'intervenantes et d'intervenants provenant de l'extérieur de l'école** qui peuvent appuyer le personnel enseignant en proposant aux élèves des projets concrets propres à leur domaine d'expertise et ensuite participer à l'évaluation (par exemple, la mise sur pied d'une entreprise).

L'**utilisation diversifiée des TIC**, notamment par l'offre de cours spécialisés accessibles en ligne auprès de diverses institutions, pourrait permettre à des élèves doués ou talentueux de briser leur isolement et de s'épanouir pleinement.

La **création de partenariats avec d'autres institutions ou des employeurs de la communauté** offre une variété d'options aux élèves. Ces formes de collaboration s'intègrent à un programme développé par le personnel enseignant pour répondre aux besoins particuliers de certains élèves et peuvent contribuer à retenir les jeunes doués et talentueux dans le système scolaire francophone.

3.5 Formation et ressources

La douance est un sujet d'intérêt relativement nouveau dans les écoles de langue française en milieu minoritaire. Les enseignantes et enseignants qui sont aux prises avec la problématique de la douance ont donc **besoin de formation** afin qu'ils puissent intervenir adéquatement auprès de la clientèle douée et talentueuse. Cette formation peut comprendre la participation à des congrès, des ateliers ponctuels, des formations offertes par les conseils scolaires, des cours universitaires ou des cours en ligne, par exemple.

En raison de la complexité de la question de la douance et du peu d'outils qui semblent avoir été développés, le **partage de matériel, de ressources, d'articles sur la douance**, notamment par le biais du Web, entre l'ensemble des écoles en milieu minoritaire doit être fortement encouragé.

ANNEXE — Liste des participantes et des participants du Symposium

Yoan Barriault Iqaluit (Nunavut)	G�rard Cormier Halifax (Nouvelle-�cosse)	George Georget Saskatoon (Saskatchewan)
Genevi�ve B�langer Ottawa (Ontario)	Andr� Desch�nes Fredericton (Nouveau-Brunswick)	Ren� Hurtubise Charlottetown (�le-du-Prince-�douard)
Ronald Boudreau Ottawa (Ontario)	Martin Deschesnes Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)	Sylvie Jans Cornwall (Ontario)
Daniel-Pierre Bourdeau Ottawa (Ontario)	Bobbi �thier Winnipeg (Manitoba)	Caroline Jobin Dartmouth (Nouvelle-�cosse)
Nathalie Bourque Charlottetown (�le-du-Prince-�douard)	Jos�e Filiatrault Ottawa (Ontario)	Suzanne Jolicoeur Winnipeg (Manitoba)
Ginette Carri�re Ottawa (Ontario)	Lisa Filion-Piscopo Ottawa (Ontario)	Joanne Lachance Windsor (Ontario)
M�lanie Charest St-Paul (Alberta)	Dr. Fran�oys Gagn� Qu�bec (Qu�bec)	Richard Lacombe Qu�bec (Qu�bec)
Maurice Chiasson Montr�al (Qu�bec)	Jo-Ann Gallant Ottawa (Ontario)	Louise Lafontaine L'Orignal (Ontario)
Margaret Landry Arichat (Nouvelle-�cosse)	Pauline Martin Glen Margaret (Nouvelle-�cosse)	Nancy Roy Edmonton (Alberta)
Christiane Laroche Edmonton (Alberta)	Beno�t Mercier Ottawa (Ontario)	Robert Roy-Boudreau Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick)
Marcel Larocque Fredericton (Nouveau-Brunswick)	Marie-Claude Morin Winnipeg (Manitoba)	Fran�oise T. Ruban Edmonton (Alberta)
Ninon Larocque Calgary (Alberta)	Pierre Ouellet Ottawa (Ontario)	Martine St-Louis Iqaluit (Nunavut)
Jo-Anne Laviolette L'Orignal (Ontario)	Beverley Park St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)	Paul Taillefer Timmins (Ontario)
Lise Leblanc Ottawa (Ontario)	Debra-Anne Reid Iqaluit (Nunavut)	Daniel Venne Ottawa (Ontario)
Jacqueline LeVert Halifax (Nouvelle-�cosse)	Lynne Richard Ottawa (Ontario)	Gis�le Verrier Nanaimo (Colombie-Britannique)
Annik Rousse Ottawa (Ontario)		

Publication de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec nous au :

2490, promenade Don Reid

Ottawa (Ontario) K1H 1E1

Tél. : 613-232-1505 ou 1-866-283-1505 (sans frais)

Fax : 613-232-1886

www.ctf-fce.ca

© **Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2010**

Tous droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie sans le consentement au préalable par écrit de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants est interdite.